Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	11-3095-4	**Numéro de la version :**	18.00
Date de parution :	2025/10/02	**Remplace la version datée de :**	2024/10/16

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

RUBAN EN PAPIER DE PLOMB 420 3M(MC)

Numéros d'identification de produit

44-0004-0524-9	44-0012-1910-2	44-0044-3649-7	70-0000-0205-8	70-0000-8019-5
70-0024-0503-6	70-0024-0507-7	70-0060-0822-4	70-0060-3130-9	70-0060-3131-7
70-0060-3132-5	70-0060-3133-3	70-0061-4790-7	70-0061-4791-5	70-0061-4792-3
70-0061-4793-1	70-0061-4794-9	70-0061-4795-6	70-0062-1435-0	70-0062-1436-8
70-0062-7602-9	70-0063-1802-9	70-0063-4632-7	70-0063-4634-3	70-0063-4635-0
70-0063-4637-6	70-0063-4639-2	70-0063-4645-9	70-0063-4654-1	70-0063-4660-8
70-0063-4727-5	70-0063-4790-3	70-0063-4791-1	70-0063-4847-1	70-0063-7143-2
70-0063-7347-9	70-0063-7399-0	70-0063-7461-8	70-0063-7581-3	70-0063-7621-7
70-0063-7648-0	70-0063-7660-5	70-0063-7992-2	70-0063-8063-1	70-0063-8164-7
70-0063-8226-4	70-0063-8305-6	70-0063-8612-5	70-0063-8613-3	70-0063-8614-1
70-0063-8615-8	70-0063-8616-6	70-0063-8617-4	70-0063-8828-7	70-0063-8829-5
70-0063-8830-3	70-0063-8831-1	70-0063-8855-0	70-0063-8904-6	70-0063-8916-0
70-0063-8917-8	70-0063-9087-9	70-0063-9089-5	70-0063-9090-3	70-0063-9091-1
70-0063-9092-9	70-0063-9093-7	70-0063-9094-5	70-0063-9119-0	70-0063-9150-5
70-0063-9173-7	70-0063-9200-8	70-0063-9211-5	70-0063-9256-0	70-0063-9301-4
70-0063-9485-5	70-0075-1422-0	70-0075-3717-1	70-0075-4323-7	70-0075-4324-5
70-0075-4339-3	70-0075-4340-1	70-0075-4341-9	70-0075-4342-7	70-0075-4343-5
70-0075-4345-0	70-0075-4346-8	70-0075-4770-9	70-0075-4771-7	70-0160-5046-3
70-0161-1069-7	DT-0001-0160-0	DT-0001-0479-4	DT-9999-5210-4	DT-9999-8357-0
FT-5100-4486-8	FT-5100-4546-9	FT-6000-0907-8	FT-6000-0909-4	FT-6000-9295-9
FT-6000-9512-7	FT-6000-9598-6	H0-0018-9750-5	H0-0018-9751-3	HB-0044-0262-2
HB-0044-7119-7	HB-0044-8110-5	HB-0044-8111-3	HB-0044-8118-8	HB-0045-0631-5
UU-0108-8012-6	UU-0108-8014-2	UU-0108-8015-9	XT-0007-5708-5	XT-0007-7184-7
XT-0614-4636-2	XT-0614-7102-2	XT-0614-7172-5	XT-0614-7173-3	XT-0614-7646-8
XT-0614-7647-6	XT-0614-7683-1	XT-0614-7684-9	XT-0614-7685-6	XT-0614-8821-6
XT-0615-9104-3	XT-8015-1449-5			

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Usage général

Le ruban en feuille de plomb 420 est utilisé en tant que matériau de masquage dans les applications d'électroplacage et comme barrière contre l'humidité et les rayonnements dans d'autres applications.

Utilisation prévue
Usage industriel.

Restrictions d'utilisation
Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des adhésifs et des rubans industriels
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence
Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange
Sensibilisant respiratoire : Catégorie 1.
Sensibilisant cutané : Catégorie 1.
Carcinogénicité : Catégorie 2.
Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B.
Toxicité pour la reproduction Lactation.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 2.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 2.

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement
Danger

Symboles :
Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Susceptible de provoquer le cancer. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

Peut provoquer des lésions aux organes suivants : système nerveux.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: Cellules sanguines et/ou des organes producteurs des cellules sanguines | tractus gastro-intestinal | reins/voies urinaires | système musculo-squelettique | système nerveux | organes sensoriels.

Mises en garde

Prévention :
Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

Réponse:
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS d'exposition ou de préoccupations : Consulter un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. En cas de problèmes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Entreposage :
Garder sous clef.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

87% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Plomb	7439-92-1	80 - 100 Secret Fabrication *	Plomb
Caoutchouc Naturel	9006-04-6	1 - 5 Secret Fabrication *	caoutchouc naturel
Colophane	8050-09-7	1 - 5 Secret Fabrication *	Colophane
Étain	7440-31-5	1 - 5	Étain
ARSENIC	7440-38-2	< 0.1	Pas de données disponibles

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction respiratoire allergique (difficulté à respirer, respiration sifflante, toux et oppression thoracique). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Effets sur les organes cibles. Voir la section 11 pour plus de détails. Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
Le matériau ne brûlera pas. Utilisez un agent d'extinction adapté au feu environnant.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucun dans cette produit.

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Évacuer la zone Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement
Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans

l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin. Après avoir manipulé le produit, lavez-vous les mains avec un savon spécialement formulé pour éliminer le plomb de la surface de la peau.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
CAS NO M~PB~I	7439-92-1	ACGIH	MPT(comme Pb):0.05 mg/m3	
Étain	7440-31-5	ACGIH	MBT (comme Sn, fraction inhalable): 2 mg/m3	
Arsenic	7440-38-2	ACGIH	MPT(à As):0.01 mg/m3	
Produits de Pyrolyse de Soudure à Coeur de Colophane	8050-09-7	ACGIH	MPT(résine, fraction inhalable):0.001 mg/m3	Dermale/Sensibilisateur des voies respiratoires
Caoutchouc Naturel	9006-04-6	ACGIH	MPT (comme protéine allergénique, fraction inhalable)0.0001 mg/m3	Dermale/Sensibilisateur des voies respiratoires

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

En cas de contacts prolongés ou répétés, les gants fabriqués à partir des matériaux suivants sont recommandés (durée de pénétration >4 heures) : Caoutchouc nitrile

Tout gant recommandé pour les contacts prolongés/répétés convient également aux contacts brefs/éclaboussures.

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect physique spécifique:	Ruban
couleur	Argent
Odeur	Caoutchouc légère
Valeur de seuil d'odeur	*Ne s'applique pas*
pH	*Ne s'applique pas*
Point de fusion/Point de congélation	*Pas de données disponibles*
Point d'ébullition	*Ne s'applique pas*
Point d'éclair :	Pas de point d'éclair
Vitesse d'évaporation :	*Ne s'applique pas*
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Ne s'applique pas*
Limites d'explosivité (LSI)	*Ne s'applique pas*
pression de vapeur	*Ne s'applique pas*
Densité de vapeur relative	*Ne s'applique pas*
Densité relative	*Ne s'applique pas*
Hydrosolubilité	*Ne s'applique pas*
Solubilité (non-eau)	*Ne s'applique pas*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Ne s'applique pas*
Température d'inflammation spontanée	*Ne s'applique pas*
Température de décomposition	*Ne s'applique pas*
Viscosité Cinématique	*Ne s'applique pas*
Composés Organiques Volatils	*Ne s'applique pas*
Pourcentage de matières volatiles	*Ne s'applique pas*
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	*Pas de données disponibles*
Masse moléculaire	*Ne s'applique pas*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Aucun connu.

10.5 matériaux incompatibles
Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Non spécifié
Bioxyde de carbone	Non spécifié
Oxydes de plomb	Non spécifié

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Réaction respiratoire allergique : les signes et les symptômes sont notamment des difficultés respiratoires, une respiration sifflante, la toux et des serrements thoraciques. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :
Pourrait s'avérer dangereux en cas de contact avec la peau. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :
Irritation mécanique des yeux : les signes et les symptômes sont notamment de la douleur, des rougeurs, une dilacération et une abrasion de la cornée.

Ingestion :
Blocage physique : les signes et les symptômes sont notamment des crampes, des douleurs abdominales et la constipation.
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:
Peut s'accumuler dans l'organisme.

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:
Effets neurologiques: Les signes/symptômes peuvent inclure des changements de la personnalité, un manque de coordination, une perte sensorielle, des picotements ou un engourdissement au niveau des extrémités, de la faiblesse, des tremblements et/ou des changements au niveau de la pression sanguine et du rythme cardiaque

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Effets oculaires: Les signes/symptômes peuvent inclure une vision embrouillée ou une vision très réduite. Effets sur les tissus osseux: Les signes / symptômes peuvent inclure: altération de la teinte des dents et des ongles, modification dans le développement des os, des dents et des ongles, affaiblissement des os et perte des cheveux. Effets hématopoiétiques : Signes ou symptômes pouvant inclure une faiblesse généralisée, de la fatigue et un changement dans le nombre de cellules sanguines circulantes. Effets gastro-intestinaux : Les signes/symptômes peuvent inclure : douleur abdominale, maux d'estomac, nausée, vomissement et diharée. Effets neurologiques: Les signes/symptômes peuvent inclure des changements de la personnalité, un manque de coordination, une perte sensorielle, des picotements ou un engourdissement au niveau des extrémités, de la faiblesse, des tremblements et/ou des changements au niveau de la pression sanguine et du rythme cardiaque Effets sur les reins/la vessie: Les signes/symptômes peuvent inclure: modification de la production d'urine, douleurs lombaires et abdominales, augmentation de la quantité de protéines dans les urines, présence de sang dans les urines, augmentation de la quantité d'azote uréique dans le sang et miction douloureuse.

Toxicité pour la reproduction / le développement:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction. Contient un ou plusieurs produits chimiques susceptibles de nuire à la lactation ou d'être nuisible aux enfants allaités.

Cancérogénicité:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Arsenic et composés inorganiques de l'arsenic	7440-38-2	Agent carcinogène connu pour l'être humain.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
Arsenic et composés inorganiques de l'arsenic	7440-38-2	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer
ARSENIC	7440-38-2	Agent carcinogène connu pour l'être humain	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
ARSENIC, INORGANIQUE	7440-38-2	Danger cancérogénique	OSHA Cancérigène
Plomb	7439-92-1	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
Plomb	7439-92-1	Probablement cancérogène pour l'homme.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA >2 000 - =5 000 mg/kg
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Plomb	Dermale		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Caoutchouc Naturel	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Caoutchouc Naturel	Ingestion		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Étain	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Étain	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 4,75 mg/l

Étain	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Colophane	Dermale	Lapin	LD50 > 2 500 mg/kg
Colophane	Ingestion	Rat	LD50 7 600 mg/kg
ARSENIC	Dermale	Composants similaires	LD50 > 1 000 mg/kg
ARSENIC	Ingestion	Composants similaires	LD50 15 mg/kg
ARSENIC	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Risques pour la santé similaires	LC50 Pas Disponible

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Plomb	Composants similaires	Aucune irritation significative
Caoutchouc Naturel	Humain	irritant légère
Étain	Lapin	Aucune irritation significative
Colophane	Lapin	Aucune irritation significative
ARSENIC	Données in Vitro	Irritant

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Plomb	Composants similaires	irritant légère
Caoutchouc Naturel	Lapin	Aucune irritation significative
Étain	Lapin	Aucune irritation significative
Colophane	Lapin	irritant légère
ARSENIC	Données in Vitro	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Caoutchouc Naturel	Humain	sensibilisant
Colophane	Cochon d'Inde	sensibilisant
ARSENIC	Composants similaires	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
Caoutchouc Naturel	Humain	sensibilisant
Colophane	Humain	Non classifié

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Plomb	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Caoutchouc Naturel	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
ARSENIC	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Plomb	Non spécifié	classification officiel	Cancérigène
ARSENIC	Ingestion	Composants similaires	Cancérigène
ARSENIC	Inhalation	Composants similaires	Cancérigène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Plomb	Non spécifié	Toxique pour la reproduction des femelles	Humain	LOAEL 10 ug/dl sang	
Plomb	Non spécifié	Toxique pour la reproduction masculine	Humain	LOAEL 37 ug/dl sang	
Plomb	Non spécifié	Toxique pour le développement	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
ARSENIC	Ingestion	Toxique pour le développement	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
ARSENIC	Inhalation	Toxique pour le développement	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
ARSENIC	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé 0.1 mg/L dans l'eau potable	56 jours
ARSENIC	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Lactation

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Plomb	Non spécifié	Humain	Provoque des effets sur ou via la lactation

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Plomb	Ingestion	Système nerveux	Risque présumé d'effets graves pour les organes.	Humain	LOAEL 90 ug/dl sang	empoisonnement et / ou

						abus
Plomb	Ingestion	cœur	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
ARSENIC	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas Disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Plomb	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	LOAEL 60 ug/dl blood	exposition professionnelle
Plomb	Inhalation	système vasculaire	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	LOAEL 50 ug/dl blood	exposition professionnelle
Plomb	Inhalation	tube digestif \| Système nerveux	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	LOAEL 40 ug/dl blood	exposition professionnelle
Plomb	Inhalation	cœur \| Système endocrinien \| système immunitaire \| système vasculaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Plomb	Ingestion	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 20 ug/dl blood	3 mois
Plomb	Ingestion	yeux	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 0,5 mg/kg/day	20 jours
Plomb	Ingestion	tube digestif	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	LOAEL 60 ug/dl blood	Exposition environnementale
Plomb	Ingestion	système vasculaire \| rénale et / ou de la vessie	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	LOAEL 40 ug/dl blood	Exposition environnementale
Plomb	Ingestion	Système nerveux	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	LOAEL 11 ug/dl blood	Exposition environnementale
Plomb	Ingestion	système auditif \| cœur \| Système endocrinien \| système vasculaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	Exposition environnementale
ARSENIC	Inhalation	la peau \| Système nerveux	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
ARSENIC	Ingestion	cœur \| la peau \| système vasculaire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas Disponible	
ARSENIC	Ingestion	Système nerveux	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
ARSENIC	Ingestion	système respiratoire \| système vasculaire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions	Composants	Niveau sans effet nocif	

			répétées ou d'une exposition prolongée.	similaires	observé Pas Disponible	

Risque d'aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements.

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 2 **Inflammabilité:** 0 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	11-3095-4	**Numéro de la version :**	18.00
Date de parution :	2025/10/02	**Remplace la version datée de :**	2024/10/16

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la

publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca